

Offre Rachat Piloté Hello Watt - Guide installateur

L'offre Rachat Piloté s'adresse aux propriétaires de panneaux solaires en autoconsommation :

4 c€/kWh

prix garanti pendant 1 an, puis toujours supérieur au tarif d'EDF OA en cas d'évolution

Sans changement de fournisseur

le client garde son fournisseur actuel et peut en changer à tout moment

Rémunération mensuelle

directement dans l'application Hello Watt

49 €

de frais de dossier, couvrant la mise en service auprès d'Enedis et l'inscription au périmètre de flexibilité auprès de RTE

Qui peut en profiter ?

Tous les **propriétaires actuels ou futurs de panneaux solaires en autoconsommation**, installés par un **professionnel RGE** et équipés d'un **onduleur compatible**.



Bon à savoir : si son onduleur n'est pas compatible, votre client peut tout de même bénéficier de notre offre Rachat Simple, à 1,1 c€/kWh injecté.

Fonctionne avec 



Comment en faire bénéficier vos clients ?

La souscription à l'offre peut être réalisée quel que soit le type de contrat indiqué sur la demande de raccordement.

Raccordement en CU-I

✓ **Recommandé pour vos nouvelles installations**

- 1 Vous effectuez la demande de raccordement auprès d'Enedis avec Hello Watt en responsable d'équilibre et en type de contrat CU-I.
- 2 Vous proposez à votre client de souscrire lui-même à [l'offre sur le site Hello Watt](#).
- 3 Une fois l'installation finalisée, vous importez le consuel sur Enedis Connect et le transmettez au client.
- 4 Hello Watt s'occupe de la mise en service.

Raccordement en CAE

Pour les démarches déjà en cours tant que le client n'a pas signé son contrat EDF OA

- 1 Tant qu'aucun contrat n'a été signé avec EDF OA, votre client peut souscrire à [l'offre sur le site Hello Watt](#).
- 2 Hello Watt rattache l'installation à son périmètre afin de commencer à rémunérer le surplus injecté.

Une question sur le processus ? Écrivez-nous à : offre-rachat-pilote@hellowatt.fr